



**Appel à candidatures auprès des collectivités locales et autres structures d'Aquitaine  
 soumises au Code des Marchés Publics  
 pour la mise en place de politiques d'achats responsables**

## NOTE D'INFORMATION

Le Réseau Aquitain des Acheteurs Publics Responsables (RAA - [www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine)) lance un appel à candidatures sur le thème des achats responsables. Une dizaine de structures seront retenues : elles bénéficieront d'un accompagnement individuel par un prestataire et d'échanges collectifs entre elles. Le cabinet BMJ Ratings, spécialisé dans l'évaluation développement durable des collectivités territoriales, a été retenu pour réaliser cet accompagnement.

Les achats responsables sont souvent abordés selon une approche purement technique (rédaction des clauses sociales et environnementales). L'objectif de cet appel à projets est de faciliter une mobilisation interne dans les collectivités, et autres structures soumises au code des marchés publics sélectionnées, pour construire une dynamique collective, intégrée à une politique d'achats formalisée et à une perspective globale de développement durable.

### L'engagement du Réseau auprès des structures retenues :

- **Accompagner** chaque structure dans l'élaboration d'une politique d'achats responsables (4 jours consultant par collectivité) :
  - o **diagnostic initial** (état des lieux, freins et leviers à la mise en place d'une politique),
  - o construction d'un **plan d'actions** et d'un **dispositif de suivi**,
  - o **mobilisation interne** de l'ensemble des acteurs concernés,
  - o **bilan** des actions engagées.
- **Mettre en réseau** les structures engagées dans cette démarche et **valoriser les expériences au sein du Réseau**.

### L'engagement des structures qui seront retenues :

- Identifier un **référént** en interne ,constituer une **équipe projet**, et s'engager officiellement dans la démarche (délibération, ...)
- **Mettre à disposition** du prestataire **les documents** nécessaires au diagnostic et **se rendre disponible pour les entretiens** avec le prestataire,
- **Mettre en œuvre le plan d'action** construit avec le prestataire,
- **Mobiliser** les personnes pertinentes **pour le séminaire participatif** et mettre en place un groupe de travail,
- **Evaluer les actions mises en œuvre** et en rendre compte aux membres du réseau.

**La fiche d'intention est à retourner pour le 15 septembre 2009**

**Le dossier de candidature est à retourner pour le 30 octobre 2009 (sera en ligne mi-septembre)**

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter :**

Antoine BONSCH - [antoine.bonsch@ademe.fr](mailto:antoine.bonsch@ademe.fr) - ADEME  
 Julien Jimenez - [julien.jimenez@aquitaine.fr](mailto:julien.jimenez@aquitaine.fr) - Conseil Régional

Documents téléchargeables sur : [www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine) rubrique appel à projets



## Les achats publics responsables

Les achats publics représentent environ 15 % du PIB, ce qui constitue un poids économique important. En développant une politique d'achats responsables, les structures soumises au code des marchés publics peuvent donc d'une part limiter leurs propres impacts mais aussi contribuer à orienter l'économie dans le sens du développement durable. Au delà du poids économique de leurs achats qui favorise l'émergence de filières de production et de distribution durables, elles peuvent également par leur exemplarité inciter les autres acteurs du territoire à modifier leur comportement d'acheteur/consommateur.

Mettre en place une politique d'achats responsables consiste à intégrer des considérations dans les achats de produits ou de prestations, pour favoriser un respect de l'environnement (considérations environnementales), l'insertion de personnes en difficulté (considérations sociales ou d'insertion) ou le respect des droits de l'Homme (considérations éthiques).

La nouvelle version du code des marchés publics de 2006 a introduit la notion de développement durable dans son article 5 relatif à la détermination des besoins : « la nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant tout appel à la concurrence et négociation non précédées d'un appel à la concurrence en prenant en compte des objectifs de développement durable ». Plusieurs articles permettent à l'acheteur de définir des exigences environnementales et sociales. D'autres articles explicitent les possibilités offertes pour intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics. Les **guides des Groupes d'Etude des Marchés** de l'Observatoire Economique de l'Achat Public (MINEFE) présentent de manières opérationnelles ces avancés technico-juridiques des achats responsables (GEM – Développement Durable - Environnement<sup>1</sup> )

Concernant la définition d'objectifs techniques et partagés, on notera notamment les sources suivantes :

- L'Etat a élaboré en mars 2007 un **Plan National pour des Achats Publics Durables 2007 – 2009** qui s'impose à toutes ses administrations et constitue une référence pour toutes les structures soumises aux marchés publics .
- La **circulaire du 1<sup>er</sup> ministre du 3 décembre 2008** fixe à l'Etat, dans le cadre du Grenelle, de la Stratégie Nationale de Développement Durable et de l'Etat Exemplaire, des objectifs précis sur une vingtaine de famille de produits ( et dont peuvent s'inspirer les autres acheteurs publics ou même privés).
- La **communication de la Commission Européenne de juillet 2008** fixant également des objectifs pour une dizaine de famille de produits

Différents outils méthodologiques ont par ailleurs été produits par l'Union Européenne, par l'Etat, par l'ADEME, par des collectivités ou des réseaux de collectivités. Le Réseau Aquitain a notamment réalisé **5 fiches retour d'expériences sur l'organisation de politiques d'achats publics responsables** à l'occasion de la journée régionale du 1<sup>er</sup> semestre 2009 dédiée à ce thème ([www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine) => rubrique « journées régionales »)

<sup>1</sup> [http://www.minefe.gouv.fr/directions\\_services/daj/guide/gpem/table.html](http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/table.html)



## Le Réseau Aquitain des Acheteurs Publics Responsables

L'ADEME Aquitaine et le Conseil Régional d'Aquitaine ont développé depuis début 2006 le  
 « **RAA : Réseau Aquitain des Acheteurs publics responsables** »

Son objectif est de favoriser l'intégration de considérations environnementales et sociales dans la définition et la passation des marchés publics. Ce réseau fait partie du réseau national « Commande Publique et Développement Durable » (Groupement des réseaux territoriaux).

- co-animation : ADEME et Conseil Régional
- comité de pilotage : collectivités (représentant de Conseils Généraux, CCI, ...)
- actions :
  - o formations (création de module et diffusion),
  - o journées régionales (semestrielles),
  - o accompagnements (appels à projets...),
  - o centre de ressource :
    - site Internet
    - lettre électronique
    - plate-forme électronique d'échange de contacts et documents

Détails sur ces actions et sur le comité de pilotage : [www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine)

Plate-forme électronique : [www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)

Le réseau comprend aujourd'hui essentiellement des agents de collectivités :

- liste de diffusion mail actualisée d'environ 500 contacts,
- participation en moyenne de 70 personnes aux journées régionales,
- plus de 400 agents formés aux achats publics éco-responsables en Aquitaine depuis 2004.

## Le premier appel à projets du Réseau (2006 – 2008)

Réalisé avec l'aide d'un prestataire (2007- 2008), ce premier appel à projets a permis d'accompagner plusieurs collectivités d'Aquitaine dans l'intégration de clauses environnementales ou sociales sur certains marchés pilotes. Les résultats de cet appel à projets ont été présentés en novembre 2008 lors d'une journée régionale du Réseau ([www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine) rubrique appel à projet et rubrique journées régionales).

Ce premier appel à projets a permis de mobiliser les partenaires et de structurer le Réseau autour d'opérations pilotes d'achats responsables en Aquitaine.

Aujourd'hui, les expériences se multiplient et grâce aux échanges d'expériences et de documents de consultations que permettent notamment la plate-forme électronique, de nouveaux besoins apparaissent en terme d'organisation et de professionnalisation des politiques d'achats responsables. C'est pourquoi le Réseau a élaboré un second appel à projets dédié à une approche plus globale et visant à terme une généralisation de la prise en compte du développement durable dans les marchés.



## Le second appel à projet du Réseau (2009 – 2010) : **Précisions importantes**

Une démarche d'achats responsables ne se construit pas en 4 jours, même accompagné par un prestataire. La construction d'une telle démarche suppose donc une mobilisation interne des structures retenues pendant l'année 2010, au delà du temps d'accompagnement.

Le prestataire ne fournira pas aux structures des outils clé en main et des clauses sociales ou environnementales déjà rédigées, mais les aidera à structurer leur démarche et à construire leur mobilisation interne, en tenant compte des freins et des leviers qui auront été identifiés au cours du diagnostic.

**Le prestataire est donc là pour faciliter la démarche et non pour réaliser à la place de la structure.**

Au delà de l'accompagnement individuel des structures retenues, l'objectif Réseau Aquitain des Acheteurs Publics Responsables est d'évaluer les résultats obtenus et de les restituer à l'ensemble du Réseau, afin d'en tirer des enseignements généralisables à tous les membres du réseau.

**Ce projet du Réseau est commandité par l'ADEME. Cela explique que les priorités visées portent essentiellement sur la mise en place d'une politique d'achat éco-responsable (prise en compte de l'environnement). Bien sûr, dans une logique de développement durable, les autres aspects d'une politique d'achat responsable (insertion, ...) pouvant s'intégrer facilement dans cette réflexion managériale pourront être proposés.**

## Calendrier indicatif

1	Remise par les candidats de leur fiche de « déclaration d'intérêt »	< 15 septembre 2009
2	Remise par les candidats de leur dossier de « candidature »	< 30 octobre 2009
3	Jury de sélection des 10 structures (Comité de Pilotage du RAA) Lettre aux responsables des structures retenues et publicité des résultats (notamment à l'occasion de la réunion régionale du RAA du <b>17 novembre 2009 : date à réserver !</b> )	mi-novembre 2009
4	Réunion collective avec les responsables des structures retenues afin notamment de rappeler les rôles et engagements de chacun et initier/favoriser les échanges inter-structures	fin 2009
5	Accompagnement individuel des structures par le prestataire (4 jours / structure dont 3 jours sur place)	2010
6	Restitution des résultats : - lors d'une session au sein de la structure accompagnée - lors d'une session inter-structures (groupe de travail) - lors d'une journée régionale du RAA dédiée au sujet	fin 2010 /début 2011



## 1) Déclaration d'intérêt

La remise des déclarations d'intérêt permettra à l'ADEME et au prestataire d'affiner le dossier de candidature.

## 2) Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera mis en ligne mi-septembre.

A titre d'information et afin de vous permettre de vous organiser il comprendra un questionnaire à remplir avec :

- des renseignements généraux sur la structure,
- des éléments permettant d'appréhender le niveau d'engagement actuel de la structure dans une démarche de développement durable et/ou d'éco-responsabilité,
- des éléments permettant d'appréhender l'organisation actuelle de la fonction achat au sein de la structure, et les enjeux d'une démarche d'achats responsables.

Le dossier de candidature comportera également des engagements de la part de la structure retenue, matérialisés d'une part par la signature du dossier, et d'autre part par une **délibération de principe** prise par l'assemblée délibérante de la structure (les éléments types à retrouver dans cette délibération seront précisés dans le dossier de candidature).

Important : il n'y a pas a priori de niveau minimum requis en matière de structuration de la démarche développement durable ou d'achats responsables de la part de la structure candidate. Ces éléments permettront de retenir une diversité de contextes, dans un objectif de généralisation des enseignements.

En revanche **il est demandé aux structures candidates d'avoir suivi la formation ADEME « comment prendre en compte l'environnement dans la commande publique »** afin de disposer d'une culture préalable commune. Si cette formation n'a pas encore été suivie, la structure retenue s'engagera à s'inscrire à une des sessions qui seront programmées fin 2009 (12 et 13 octobre notamment) ou début 2010 (rappel : cette formation est gratuite pour les structures publiques d'Aquitaine).

Programme – dates – contacts pour s'inscrire :

[www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine) rubrique « formations »

## 3) Jury de sélection

Le jury de sélection des candidatures sera constitué du Comité de Pilotage du RAA. Il sera attentif au degré de mobilisation et de motivation de la structure sur ce projet, à la fois pour la mise en œuvre du plan d'action défini avec le prestataire, et pour le suivi des résultats et la valorisation vis à vis des membres du réseau.

10 structures au maximum seront retenues par le jury de sélection qui s'attachera à choisir une diversité de structures et de situations sur le territoire aquitain : type de structure, taille, territoire, niveau de structuration de la fonction achat, niveau d'engagement dans une démarche de développement durable.

## 4) Réunion inter-structures

La réunion inter-structures prévue pour **17 décembre 2009 (date à réserver mais qui reste à confirmer)** rassemblera les différentes structures retenues (idéalement deux personnes par structure) afin de :

- faire connaissance et échanger sur les démarches et le niveau d'engagement des différentes structures ;
- avoir des informations plus précises sur le déroulement du projet, et en particulier sur les 4 jours d'accompagnement individuel ;



- communiquer aux 10 structures les éléments qu'elles devront fournir au prestataire (questionnaire plus approfondi à remplir et documents à envoyer) afin de préparer la mission d'accompagnement ;
- échanger sur les modalités de communication durant la durée du projet, et les modalités de restitution au réseau à la fin du projet.

## 5) Accompagnement individuel

La dimension managériale est au moins aussi importante que la dimension technique dans le déploiement d'une démarche d'achats responsables. Sans occulter la dimension quantitative et qualitative au stade du diagnostic, le prestataire (BMJ Ratings) s'attachera donc à analyser la prise en compte des achats responsables dans l'organisation interne de la structure : engagement politique, organisation de la responsabilité, outils de gestion, prise en compte des parties prenantes, prise en compte des différentes dimensions du développement durable, veille et innovation, prise en compte du long terme.

La politique d'achats publics responsables s'inscrit dans une démarche plus globale d'éco-responsabilité et de développement durable. C'est pourquoi le diagnostic se focalisera sur les achats mais prendra aussi en compte la politique d'éco-responsabilité de la structure accompagnée.

Ce diagnostic permettra de construire un plan d'action basé sur les freins et les leviers propres à la structure, et de mobiliser les personnes pertinentes en interne pour le déploiement d'une démarche d'achats responsables.

Les quatre jours d'accompagnement individuel par le prestataire se dérouleront de la manière suivante :

- Une première journée sera consacrée à l'analyse des documents remis par la structure (une liste indicative de documents sera remise lors de la journée inter-structures), l'identification des personnes à mobiliser pour les entretiens et le pilotage du projet, et la construction des premiers éléments de diagnostic. Ce travail se déroulera dans les locaux du prestataire, avec des échanges réguliers par mail et par téléphone.
- Deux jours consécutifs au sein de la structure :
  - o une demi-journée d'entretiens avec des élus et des directeurs clés ;
  - o une journée de rédaction du diagnostic et d'identification des pistes d'amélioration ;
  - o une demi-journée de réunion avec l'équipe projet afin de restituer le diagnostic, de définir une stratégie, de construire un plan d'action et de définir une fiche de suivi (tableau de bord de suivi des actions).
- Un troisième jour au sein de la structure, après un délai à définir (qui lui aura permis de commencer à mettre en œuvre le plan d'action) :
  - o une demi-journée de séminaire participatif avec l'ensemble des agents concernés par la question des achats : présentation du diagnostic, sensibilisation aux achats responsables, atelier participatif sur la prise en compte du développement durable du stade de la définition du besoin jusqu'au stade de l'exécution du marché ou de l'utilisation des produits, présentation de la stratégie et du plan d'actions ;
  - o une demi-journée de réunion avec l'équipe projet afin d'actualiser le plan d'actions et de rédiger un bilan en vue de la restitution au réseau.



## 6) Restitution des résultats

Cette mission doit permettre :

- d'accompagner de nouvelles expériences et répondre aux besoins des membres du RAA ;
- de faciliter la diffusion et la multiplication de la mise en place de telles politiques :
  - o en rendant visible ces expériences et en les partageant au sein du RAA,
  - o en élaborant des recommandations méthodologiques génériques issues de ces expériences.

La restitution des résultats se fera de différentes manières :

- mise en ligne par chaque structure des documents importants sur la base de données [www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com);
- rédaction de fiches synthétiques d'expérience (sur le modèle des fiches diffusées lors de la dernière journée régionale) et restitution dans le cadre d'une journée régionale du RAA ([www.achatsresponsables.com/aquitaine](http://www.achatsresponsables.com/aquitaine)) .

Une deuxième journée inter-structures sera organisée afin de partager les expériences, faire un bilan global du projet et construire les outils de restitution

**RAPPEL : Le dossier complet de candidature sera mis en ligne mi-septembre et envoyé aux structures qui auront fait part de leur intérêt en renvoyant la fiche d'intention.**